SEUL ★
WOOD-MILNE
A PROUVÉ
5000 KMS.
D'USAGE
TALONS ET SEMELLES EN CAOUTCHOUC
9336

LE CONFLIT ESPAGNOL

« IL N'Y AURA PAS DE TRÊVE »...

déclare le général Miaja

Madrid, 25. — Interrogé sur les rumeurs étrangères de médiation de négociations, le général Miaja a proclamé que tant qu'il respirera, il n'y aura pas de trêve. Les violateurs du sol sacré de la Patrie seront combattus et expulsés d'Espagne.

M. Companys n'a pas eu d'entretiens avec un représentant du général Franco

Bruxelles 25 — L'Agence Belga communique que le bureau de la Presse de Catalogne a télégraphié à son bureau de Belgique un démenti formel aux assertions d'un journal anglais selon lesquelles le président Companys aurait eu en Belgique des entretiens avec un représentant du général Franco.

— C'est toujours votre linge d'il y a 4 ans ?
— Eh oui, grâce au Rehuseur Johnson qui brille tout seul en 20 minutes sans qu'on y touche et pour l'entretien un coup de chiffon humide et c'est tout
— Et pour les meubles et parquets la cire Johnson !

9384

LE CADAVRE D'UN JEUNE HOMME DANS LE RAPIDE MENTON - PARIS

Paris, 25. — A l'arrivée du rapide 16 en provenance de Menton, le commissaire spécial de la gare de Lyon était appelé à enquêter sur la découverte du cadavre d'un jeune homme trouvé dans les lavabos d'un compartiment de troisième classe par le contrôleur alors que le convoi venait de passer Melun.

Grâce divers témoignages et notamment à celui du contrôleur les faits purent en partie être établis de la façon suivante : M. Roger Blaise, 17 ans, demeurant chez ses parents, 3, avenue Victor-Hugo à Vanves prenait le train en fin d'après-midi à la gare de Nice et s'installait dans un wagon de 3e classe.

Alors que le train passait à Laroche le jeune homme se rendait aux lavabos. A Melun la porte du lavabo restait toujours obstinément fermée, aussi le contrôleur en fait-il jouer le verrou et découvrit le jeune homme baignant dans son sang effondré sur le panneau du wagon. A proximité se trouvait un revolver dont deux cartouches avaient été tirées et dont la trace se retrouvait dans la cloison.

Dans la serviette appartenant au voyageur et laissée dans le porte-bagages de son compartiment on ne trouva qu'un maillot de bain.

Le corps a été transporté à l'Institut médico-légal afin de déterminer s'il s'agit d'un suicide ainsi que le laissent supposer les premières constatations.

Le jeune Roger Blaise avait indiqué à ses parents qu'il se rendait à Bagnoles-de-l'Orne pour quelques jours aux frais de son patron, mais celui-ci, M. Barril, entrepreneur en chauffage, chez qui le jeune homme était apprenti méteur, dément cette version.

Dans les poches du jeune voyageur on ne trouva que le coupon de chemin de fer Nice-Paris et un billet de 100 fr.

Lavez v. fine lingerie avec «Blanco-Complet»

MM. CHATELET ET PAGÈS SONT NOMMÉS DOCTEURS « HONORIS CAUSA » D'UNE UNIVERSITÉ PORTUGAISE

Lisbonne, 25. — M. Chatelet, directeur de l'Enseignement du second degré ancien recteur à l'Université de Lille et historien, et M. Pagès, professeur honoraire à la Sorbonne, membre de l'Institut, sont faits docteur « honoris causa » de l'Université de Coimbra et recevront ce grade à l'occasion de la cérémonie du 4e centenaire de l'Université de Coimbra qui aura lieu sous la présidence du général Carmona, président de la République.

MM. Chatelet et Pagès arriveront prochainement à Lisbonne, accompagnés du professeur Georges Le Gentil, titulaire de la chaire de Lettres portugaise à la Sorbonne.

Divers autres professeurs les rejoindront à Coimbra pour former une délégation française aux fêtes de l'Université qui se dérouleront du 3 au 10 décembre.

Lavez v. fine lingerie avec «Blanco-Complet»

POUR L'APPLICATION STRICTE DES 40 HEURES DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL

Paris, 25. — Le groupe parlementaire socialiste s'est réuni ce matin. Il a reçu une délégation de la Fédération nationale des syndicats d'employés de commerce ayant à sa tête M. Canocci, secrétaire de la Fédération, qui a insisté sur la nécessité de maintenir pour les établissements de commerce de détail l'application stricte de la semaine de 40 heures, telle qu'elle est organisée par le décret de mars 1937.

Le ministre du Travail a rappelé que ce décret prévoit la possibilité d'aménagements ultérieurs et s'est déclaré convaincu qu'une fois mis d'accord conseillers tous les intérêts en cause.

Important mouvement judiciaire

L'« Officiel » publie :

Sont nommés juges à Lille : M. DEPREZ, juge à **Cambrai ; Lille**, sur sa demande : M. LE FOYER, substitut près ledit Tribunal ; **Arras**, sur sa demande : M. DE PERETTI, juge à **Bougie ; Cambrai :** M. CAUDROY, juge suppléant retribué du ressort de **Douai ; Douai**, sur sa demande : M. BODVIN, juge à **Dunkerque ; Dunkerque :** M. VIENNE, juge suppléant, retribué du ressort de **Douai.**

Substituts du Procureur de la République. — A **Lille :** M. LOHEAC, substitut à **Douai ; Lille :** M. TISON, substitut à **Saint-Omer ; Douai**, sur sa demande : M. MÉRIMÉE, juge d'instruction audit Tribunal, **Saint-Omer :** M. PETIT, juge suppléant retribué du ressort de **Douai.**

Sont chargés pour 3 ans des fonctions de l'instruction aux tribunaux ci-après : **Avesnes :** M. BIOUX, juge au siège ; **Lille :** M. LE FOYER, juge au siège.

M. JEAN LE FOYER EST NOMMÉ JUGE D'INSTRUCTION A LILLE

Nous sommes heureux d'apprendre la nomination de M. Jean Le Foyer, ancien substitut, comme juge d'instruction au Parquet de Lille, en remplacement de M. Perret.

M. Jean Le Foyer, âgé seulement de 35 ans, est docteur en droit, lauréat de la faculté de droit de Paris, où il obtint le premier prix de thèse. Il est de plus diplômé de l'école des hautes études et d'histoire et de philologie.

Le nouveau magistrat a eu un début de carrière particulièrement brillant. De 1923 à 1932 il était inscrit comme avocat aux barreaux de Caen et de Paris. En outre, il fut chargé durant une longue période de cours à la faculté de droit de Lille et cela jusqu'au 1er octobre 1936 date à laquelle il fut nommé substitut. Ses nombreux amis se réjouiront de la nouvelle fonction qu'il va assumer.

Une recette nouvelle pour le traitement de l'Asthme

N'avez-vous pas souvent souhaité de pouvoir essayer « autre chose » pour votre Asthme ? Voici, justement, quelque chose que vous vous devez d'essayer.

Depuis quelque temps déjà, médecins et praticiens d'hôpitaux mettaient à l'épreuve un nouveau remède merveilleux dans les cas d'Asthme diurne et nocturne, d'Asthme des bronches d'Asthme spasmodique et autres troubles respiratoires accompagnés de toux violente. Leur conclusion est que ce remède nouveau soulage mieux et plus vite qu'aucune substance connue à ce jour. Vous pouvez désormais vous procurer pour quelques francs ce remède étonnant.

Le moyen le plus simple, c'est de demander à votre pharmacien des comprimés de Guérasme. Un comprimé quand vous êtes pris d'une quinte de toux, vous rendra votre respiration normale en 30 secondes ou même moins, et mettra entièrement fin à la crise en 5 minutes. Si vous sentez qu'une crise menace, prenez vite un comprimé de Guérasme ; il l'empêchera invariablement de venir. Un comprimé au coucher garantit une bonne nuit de repos ; un autre au lever assure une bonne « mise en train » et une journée miraculeusement exempte de crise. Découpez cet article pour vous rappeler de vous procurer des comprimés de Guérasme.

9335

UN KRACH DE 2 A 3 MILLIONS A HAVRÉ-LEZ-MONS

Un krach a été découvert à Havré-lez-Mons. Les premiers éléments de l'instruction ont permis de constater que l'activité financière de l'inculpée se manifestait malheureusement depuis deux ou trois ans déjà et que cette personne, qui n'est pas agent de change mais travaillait par intermédiaire, avait fait de malheureuses opérations qu'elle avait vainement tâché de réparer ; ses tentatives n'ont fait qu'aggraver la situation.

Son activité ne se bornait pas d'ailleurs à la commune de Havré, mais aux localités environnantes, où elle était très connue.

D'après les premières évaluations, le passif, qui avait été évalué mardi à un million de francs environ se montera certainement à deux millions, si pas même à plus encore ; on parle de près de trois millions de francs de pertes.

L'inculpée, Mlle Emilie Scutenaire, de Havré, après un premier interrogatoire par M. Braun, juge d'instruction, a été écrouée à Mons.

Ajoutons encore qu'il faudra un certain temps à l'expert du Parquet, M. Gaston Sace, de Mons, pour mettre cette affaire au point.

GALERIES BARBÈS
DE PARIS SUCCURSALE à
LILLE
114, Rue Nationale
9360

RAIMU AVAIT ÉTÉ BATTU PAR SON VALET DE CHAMBRE

Toulon, 25. — Marcel Leduc, valet de chambre de Raimu, avait, le 5 août dernier, à Bandol, bu plus que de raison ; aux observations de son maître, il répondit par des coups et, de ce fait, il comparaissait, aujourd'hui, devant le tribunal correctionnel, qui l'a condamné à 25 francs d'amende pour coups et à 5 francs pour ivresse.

Le doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble n'a été chargé par Franco d'aucune besogne

Il est convoqué par le ministre de l'Education Nationale

Paris, 25. — Le ministère de l'Education nationale communique :

« M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts, recevra aujourd'hui M. Jacques Chevalier, doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble ».

Celui-ci a, d'autre part, communiqué à la presse grenobloise la note suivante :

« Le doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble dément formellement l'information qui a paru dans la presse grenobloise et parisienne ces jours derniers. Il ne connaît pas le général Franco et n'a jamais été chargé de la réorganisation de l'enseignement en Espagne ».

Le Merveilleux Traitement du Docteur Vidal à LILLE

Le Docteur Vidal, le grand spécialiste de la Sympathicothérapie, tient à préciser les maladies qui sont justiciables de sa méthode.

Sont guéries ou améliorées les affections suivantes :

1° *L'asthme*, l'emphysème, le coryza spasmodique, la toux quinteuse.

2° *Les troubles nerveux* : insomnies, maux de tête, nervosité excessive, vertiges, tremblements, angoisses, perte de la memoire, neurasthénie, impuissance.

3° *Les troubles digestifs* : maux d'estomac, aerophagie, troubles de la sécrétion biliaire, entérite, diarrhées chroniques, constipation.

4° *Les troubles circulatoires* : hypertension, varices, bourdonnements d'oreilles, règles irrégulières ou douloureuses, bouffées de chaleur, troubles du retour d'âge.

5° *Les douleurs rhumatismales* et les névralgies (sciatique et faciale), douleurs intercostales, arthrites, lumbago.

6° *Certaines paralysies* : hémiplégie, tabès, Parkinson, paralysie infantile.

7° *Les retards de croissance, les déficiences mentales* chez les enfants : crises nerveuses, paresse intellectuelle, difficulté pour marcher ou parler, incontinence d'urine.

Le traitement consiste à provoquer sans aucune douleur l'excitation du Grand Sympathique au niveau de points précis de la muqueuse nasale, excitation qui déclenchera la réaction bienfaisante dans le membre malade ou dans l'organe déficient.

N.-B. — L'Institut du Docteur VIDAL à LILLE, situé : 13, rue Faidherbe, reçoit tous les jours de 10 h. à midi et de 2 à 6 h. Tél. 505-65. 9508

FAUX BRUIT D'UN PROCHAIN RÈGLEMENT DE LA DETTE BRITANNIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Londres 25. — Les milieux de la Trésorerie déclarent sans fondement le bruit d'un prochain règlement de la dette britannique aux Etats-Unis.

Lavez vos soieries avec « Blanco-Complet »

CONFÉRENCES DE PERFECTIONNEMENT INDUSTRIEL DESTINÉES AUX INGÉNIEURS

La Direction Générale de l'Enseignement Technique et l'Université de Lille organisent, chaque année, des conférences pour le perfectionnement industriel des Ingénieurs de la région du Nord.

Ces conférences s'adressent aux Ingénieurs des industries diverses. Elles ont pour but de leur permettre d'entretenir et de développer leurs connaissances, de les tenir au courant des questions d'actualité, ainsi que des progrès de la Science et de la Technique moderne. Leur domaine s'étend aux questions qui intéressent directement les entreprises, la vie industrielle et l'économie nationale.

Sous la présidence de M. Hardy, Recteur de l'Académie, la Commission Administrative a établi le programme des conférences pour l'année scolaire 1937-1938. Il est prévu 25 conférences qui se rapportent aux sujets suivants : Essais des materiaux. Moteurs. Méthodes modernes d'usinage, Industries mécaniques, métallurgiques, chimiques, Politique commerciale et économique de la France.

Ces conférences ont lieu au Grand Amphithéâtre de l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille, 8, Boulevard Louis-XIV, tous les jeudis de 20 h. 15 à 21 h. 45 du 2 Décembre 1937 au 9 Juin 1938 inclus.

Les conférences suivantes seront données en décembre 1937 :

Jeudi 2 décembre : M. Lepoivre, Professeur à l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille, membre du Comité technique des Carburants forestiers au Sous-Secrétariat d'Etat de l'Agriculture sur : «Carburants forestiers. Gazogenes. Adaptation des Moteurs».

Jeudi 9 décembre : M. Tenot, Ingénieur A et M. Docteur ès-sciences, Professeur à l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Châlons sur : « Les lois de la similitude en général ».

Jeudi 16 décembre : M. Kampe de Feriet, Professeur à la Faculté des Sciences, Directeur de l'Institut de Mécanique des Fluides à Lille, sur : « L'étude de la Turbulence atmosphérique au sol et en vol ».

Mercredi 22 décembre : M. Levasseur Professeur à l'Ecole Supérieure de Fonderie, à l'Ecole Nationale des Moteurs et à l'Ecole Supérieure d'Electricité, sur : « Les procédés non électrolytiques de protection des métaux contre la corrosion ».

Les Ingénieurs qui désirent suivre ces conférences peuvent se faire inscrire au Secrétariat de l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille, 8, Boulevard Louis-XIV, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Pour permettre à vos pieds de respirer, ne portez que des chaussures à semelles de cuir.

9560

EMILIO COLOMBO CHEF D'ORCHESTRE CONNU MEURT SUBITEMENT A LONDRES

Londres 25 — Le fameux violoniste et chef d'orchestre Emilio Colombo, d'origine italienne, est mort la nuit dernière, à Londres. Agé de 63 ans, dans les circonstances les plus dramatiques. Son orchestre jouait au May Fair Hôtel, lorsque, à la requête de l'assistance, Colombo qui se sentait souffrant, termina la soirée dansante par l'exécution des morceaux les plus entraînants de son répertoire.

A peine avait-il eu le temps de répondre aux effusions de son auditoire que le grand violoniste s'effondra et mourut peu après succombant à une crise cardiaque.

Bien mieux que le savon en paillettes « BLANCO-COMPLET » poudre de savon oxygénée non seulement nettoie merveilleusement mais aussi détache désodorise et assainit le linge de corps.
1 cuiller à soupe pour 2 litres d'eau tiède ou froide
440

DOUCE
LERESCHE
FRANCE
DURABLE
9333

A Paris, deux espions sont condamnés à 20 ans de détention

L'un d'eux avait été arrêté à Lille

Paris, 25. — Le tribunal militaire jugeait hier à huis clos, le Français de Pairon et l'Allemand Casanowski, le premier arrêté à Paris, le deuxième à Lille, pour divulgation de documents militaires.

L'audience était présidée par le conseiller Hude. C'est le lieutenant-colonel Bourlois, commissaire du gouvernement qui soutenait l'accusation, et Mes Sainte-Luce, Bauchelin, André Cherrier et Bonin, qui assumaient la défense des inculpés. Le tribunal, appliquant la loi dans toute sa rigueur, a condamné les deux espions à vingt ans de détention et dix ans d'interdiction de séjour.

LE CONGRÈS NATIONAL DU P. S. F. A LYON

Le colonel de la Rocque y déclare qu'il a évité une révolution sanglante

Lyon, 25. — Le Congrès national du Parti Social Français s'est ouvert à 9 h. 30, en présence de plusieurs centaines de délégués représentant 95 fédérations départementales de France et de l'Afrique du Nord.

A son arrivée au Congrès, le président du Parti a été applaudi par les délégués debout. Autour de lui ont pris place, au bureau : MM. Barrachin, directeur du bureau politique ; Verdier, secrétaire général du Parti ; le général Grollemund, président du Conseil régional du Sud-Est ; Vallin, directeur de la propagande, etc... La présidence de la séance a été donnée au général Grollemund.

M. Verdier a pris le premier la parole et a exprimé, au nom de l'assemblée, sa confiance absolue et son affection profonde à l'égard du colonel de La Rocque. Il s'est élevé contre « la calomnie qui s'acharne sur le président du Parti ».

Puis le général Grollemund a déclaré : « Ce que nous voulons, c'est que les réalisations sociales se fassent dans l'ordre et dans un effort de coordination des classes en vue du bien commun ».

M. Sorensen, d'Alger, a alors soumis au Congrès une motion proposant que la présidence du colonel de La Rocque a soit transformée en mandat à vie. Les délégués ont approuvé cette motion par acclamation, mais M. de La Rocque a déclaré immédiatement qu'il n'acceptait pas cette proposition.

« Plus fortes seront les attaques, plus je resterai »

« Le jour, a ajouté le colonel, où les médecins ou des constatations personnelles me montreront que je dois laisser la place à l'un de ces jeunes qui déjà se lèvent si magnifiquement autour de nous, je demeurerai auprès de vous, certes, mais comme conseil. Surtout que l'on sache bien que ce n'est pas l'ouverture de l'antichambre par laquelle je vais sortir ; c'est simplement une question de possibilité physique, car je veux le dire nettement : plus fortes seront les attaques, plus je resterai ».

Après cette déclaration, Mlle Gargoux a évoqué l'action menée par le P.S.F. dans le domaine social.

Puis le Congrès a adopté une motion réclamant notamment une réforme des programmes scolaires. Un autre vœu demande le retour de la mère au foyer par le sursalaire familial.

Le colonel de La Rocque a pris ensuite la parole.

« ...Une révolution sanglante »

Le président déclare notamment :

« Si je n'avais pas pris des précautions draconiennes nous aurions connu une révolution sanglante. Il faut être social d'abord. Ceci n'empêche pas de surveiller les événements pour défendre les libertés qu'accorde le régime. Vous ne bâtirez pas avec des armes. Catholiques, protestants, israélites ou incroyants, vous êtes les défenseurs de la civilisation chrétienne ou sinon vous n'avez rien à faire en France ».

Votre sang à besoin d'iode...

Oui mais pour être actif, l'iode doit être comme on le trouve dans la nature, c'est-à-dire en combinaison avec les principes qui constituent les algues marines. Celles-ci, grâce à la quantité importante d'iode, aux éléments minéraux et aux vitamines qu'elles contiennent sont, à l'origine, la cause du bien-être que l'on éprouve au bord de la mer.

De longues et savantes recherches ont permis d'obtenir un extrait concentré d'algues marines, particulièrement riches en principes actifs, cueillies dans la mer à une certaine profondeur. Cet extrait, c'est le MARTONIC, le tonique idéal dans tous les cas de faiblesse, d'anémie et de surmenage. Le MARTONIC combat victorieusement l'artériosclérose, les rhumatismes, les troubles circulatoires et, en particulier les troubles du retour d'âge. C'est un puissant régulateur du sang, il tonifie le cœur, active la sécrétion glandulaire et désintoxique l'intestin. Le MARTONIC, tonique extrait de la mer, continuateur indispensable de toute cure marine, qu'il peut remplacer au besoin, procure un bien-être général, c'est le véritable régénérateur de l'organisme.

Le MARTONIC est en vente dans toutes les pharmacies au prix de 10 fr. la boite. Vente en gros : O.C.P., Paris.

9489

APPLICATION DE LA LOI DU 20 JUIN 1936 SUR LES CONGÉS ANNUELS PAYÉS AU PERSONNEL DES SERVICES DOMESTIQUES

Un reglement d'Administration Publique du 10 Novembre 1937, publié au « Journal Officiel » du 11 Novembre, a fixé les modalités d'application de la Loi du 20 Juin 1936 sur les congés annuels payés au personnel des Services domestiques.

L'attention des employeurs et des travailleurs intéressés est appelée particulièrement sur les dispositions de l'art. 10 dudit règlement, en vertu duque le droit au congé payé de 15 jours ou d'une semaine est acquis aux travailleurs ayant effectué au 1er Juillet 1937 respectivement 12 mois ou au moins 6 mois de services continus chez le même employeur. Ce conge devra être accordé dans les six mois qui suivront la publication du décret c'est-à-dire avant le 11 mai.

Un arrêté prefectoral fixera incessamment le barème des taux minima auxquels devront être évalués les avantages en nature pour l'application des dispositions du règlement susvisé.

LES HOSTILITÉS EN CHINE

LES JAPONAIS ONT OCCUPÉ OU SIH et poursuivent leur avance vers Nankin

Changhaï, 25. — Les Japonais déclarent que la contre-offensive chinoise a été arrêtée et qu'ils poursuivent leur avance vers Nankin.

La prise d'Ou Sih

Changhaï, 25. — Les troupes japonaises ont pris Ou Sih ce matin. Elles poursuivent leur progression. Les Chinois battent en retraite.

Les navires marchands anglais doivent répondre aux signaux des vaisseaux japonais

Changhaï, 25. — Le consul général britannique, M. Herbert Phillpps a prévenu les vaisseaux marchands britanniques qu'ils doivent répondre « sans retard et correctement » aux signaux des navires de guerre japonais, en raison des conséquences graves pouvant résulter du mépris de ces instructions.

Le consul général fait observer que le gouvernement anglais a autorisé les vaisseaux japonais à entrer en communication avec les navires marchands ou à envoyer à leur bord un officier chargé de vérifier leur nationalité.

Le premier anniversaire du pacte nippo-allemand est fêté à Tokio

Tokio, 25. — La capitale fête aujourd'hui le premier anniversaire de la signature du pacte nippo-allemand contre le bolchevisme.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
Sans calomel — et vous sauterez du lit le matin "gonflé à bloc"
Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !
Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Végétales, douces, étonnantes pour faire couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Tles Pharmacies : 9 frs 75.
9342

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des Pensions

Paris, 25. — Ministère des Pensions : Sont nommés au grade de chevalier de la Légion d'Honneur :

MM. Robert Alphen, vice-président du Conseil d'administration du « Journal des Mutilés » ; Jean Costerg, trésorier général du Dispensaire d'entr'aide sociale de la Fédération ouvrière et paysanne et des œuvres sociales ; Abel DUBOIS, **président de la Société de retraites mutuelles des anciens combattants du Nord ;** Jean Macaigne, président de la 142e section des Médaillés militaires ; Léonce VERDEL, président de l'Association des anciens combattants de **Bapaume** et de la région.

Ministère des Travaux Publics

Paris, 25. — Ministère des Travaux publics : Sont promus ou nommés au grade de commandeur de la Légion d'Honneur :

MM. Barrès, président du Conseil d'administration du port autonome de Bordeaux ; Joyant, inspecteur général des Ponts et Chaussées retraité ; Willemin, inspecteur général des Ponts et Chaussées retraité.

Au grade d'officier : MM. Carpentier, président de la Fédération des Groupements de défense de la navigation intérieure ; Ducomet, contrôleur général de l'exploitation commerciale des Chemins de fer retraité ; LENORMAND, **directeur général des Forges et Aciéries de Nord et Lorraine ;** De Ricard d'Hérouville, sous-directeur des chemins de fer au ministère des Travaux publics, retraité ; Jean BENARD, sous-lieutenant de port à **Boulogne-sur-Mer**, retraité ; COQUERIAUX, ingénieur en chef d'une compagnie minière à **Auberchicourt (Nord) ;** Marie GODARD, ingénieur retraité des Travaux publics de l'Etat à **Amiens ;** PELABON, ingénieur en chef d'une société minière à **Anzin.**

Education physique, Sports et Loisirs

Paris, 25.— Education physique, Sports et Loisirs : Sont nommés au grade de chevalier de la Légion d'Honneur :

MM. DUPRIEZ, chef professeur de musique à **Marbaix** ; Durville, fondateur du Centre sportif de l'île de Médan (Seine-et-Oise) et du Centre naturiste de l'île du Levant (Var) ; Martel, cofondateur de l'Association sportive de la Préfecture de Police ; Paoli, international d'athlétisme, de rugby, de boxe et de lutte, champion de France et d'Angleterre en 1920 ; Taillet, président du Gymnaste-Club de Marseille.

En 3 jours ENGELURES crevasses même ulcérées disparaissent avec POMMADE ARDAGH
9064

JUSTICE POUR LA FAMILLE

« Le Bureau départemental des Jeunes de l'U. N. C. réuni le samedi 20 novembre à la nouvelle Maison de l'U. N. C. 13, rue Jacquemars-Giélée, renouvelle son appel du 30 mai en faveur de la Famille.

» Les circonstances sont restées les mêmes : un nouveau coefficient du coût de la vie va être établi, mais l'opinion publique préparée, accueillera très favorablement notre appel. La presse nationale et regionale ne commence-t-elle pas une campagne en faveur de la Famille : la Fédération des Familles Nombreuses de son côté ne multiplie-t-elle pas ses démarches, en publiant des études les plus convaincante à cet égard ?

» Les Jeunes de l'U. N. C. rappellent que la misère n'est pas dans les foyers sans enfants où les époux travaillent tous deux généralement ; mais dans les familles où le père seul travaille pour nourrir 6 et 8 bouches... Il est donc necessaire de mieux répartir les salaires en remplaçant la formule « A travail égal, salaire égal » par celle qui doit prévaloir : « A travail égal, niveau d'existence égal, quelles que soient les charges familiales ».

» Les Jeunes de l'U. N. C. demandent que le Gouvernement relève au plus vite les taux minima légaux des Allocations Familiales restés inchangés depuis 1933 et provoque leur réalisation sur le plan national, car la Famille du cultivateur comme celle du commerçant et comme celle de l'ouvrir, ont les mêmes devoirs vis-à-vis de la Patrie.

» Les Jeunes de l'U. N. C. demandent au Patronat et à l'Artisanat d'agir au plus vite sans attendre des interventions extérieures ; d'abord, pour que toutes les professions sans exceptions s'organisent pour donner des Allocations ; et surtout pour que le taux des Allocations soit réajusté sur celui des salaires, en consacrant tout au moins pour les Caisses de Compensation, le même pourcentage des salaires payés.

» Les Jeunes de l'U. N. C. félicitent hautement les Caisses qui accordent une majoration sensible des Allocations quand la Mère reste au foyer, par exemple, en la comptant dans ce cas comme un enfant supplémentaire. Mais ils demandent qu'on rejette la formule « un seul salaire par famille » pour la remplacer par celle de « La Mère au Foyer ». On ne doit pas lutter contre le travail à domicile, ni surtout contre le travail des enfants dont le salaire n'apporte aucun bénéfice sensible dans la famille.

» Les jeunes de l'U. N. C. demandent justice pour la Famille. Une stricte justice qui ne peut choquer que ceux qui ne veulent pas le rétablissement économique, moral et patriotique de la France ».

Lait THORADIA
LA MÉTHODE SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ
assure le démaquillage intégral et le nettoyage à fond de l'épiderme
LE GRAND FLACON 19f.50
LE FLACON MOYEN 13f.50
EXCLUSIVEMENT EN PHARMACIE
9604

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Chambre d'Agriculture du Nord

La Chambre départementale d'Agriculture du Nord a tenu son assemblée générale d'Automne à la Préfecture du Nord.

Après avoir approuvé les exposés de MM. Paul Dufour, Caudrelier, Becquet, Vezin, etc., elle a examiné les questions suivantes :

Occupation temporaire des terrains par l'Administration militaire, lois sociales en agriculture, durée de l'apprentissage, sauvegarde du bien de famille paysan, propriété culturale, plants de pommes de terre, fièvre aphteuse. Des vœux ont été émis. Nous reviendrons d'ailleurs sur les décisions prises au cours de cette assemblée.

LA CLOTURE DE L'EXPOSITION

Paris, 25. — Cet après-midi, M. Lebrun a assisté à la solennité officielle de clôture de l'Exposition internationale de Paris 1937 au Théâtre du Trocadéro. Le chef de l'Etat a été salué à son arrivée, par M. Chapsal, entouré de M. Labbé et des commissaires généraux des pays étrangers.

Puis M. Lebrun a gagné aussitôt la nouvelle salle du Trocadéro où s'est déroulée la cérémonie. Dans cette grande enceinte aménagée et décorée avec goût, ont pris tour à tour la parole MM. Labbe, le doyen des commissaires étrangers et M. Chapsal.

Le discours de M. Labbé

M. LABBE, après avoir salué les personnalités présentes et les artisans du succès de l'Exposition a remercié chaleureusement tous les exposants qui ont donné à la France un témoignage, les uns d'estime et d'amitié, les autres de fidélité et d'attachement.

L'orateur a souligné ensuite que l'Exposition de 1937 a été la première exposition de la collectivité, les firmes, les noms des éditeurs, des fabricants, ont disparu en effet pour faire place à l'anonymat de l'effort commun. Chacun en ce qui concerne les exposants français s'est ingénié avec un louable effacement à mettre en vedette la qualité qui demeure la caractéristique du génie national et le public a eu ainsi le sentiment d'avoir sous les yeux la présentation plus impressionnante d'une seule firme : la firme France.

M. Labbé a ensuite rendu hommage à l'œuvre accomplie par le jury.

« L'avenir dira, a-t-il conclu, si tous les espoirs que l'on avait fondés sur l'Exposition étaient justifiés et si tous les buts que ses organisateurs s'étaient assignés étaient accessibles. Mais on peut d'ores et déjà inscrire à son actif des indices favorables et des résultats acquis. »

Celui du général Piccio

Le général PICCIO, commissaire général du gouvernement italien, doyen des commissaires généraux étrangers, a ensuite pris la parole.

Le général Piccio a déclaré notamment :

« Inspirée et édifiée sous le signe universel du travail, l'Exposition de 1937 vivra surtout dans notre souvenir comme une manifestation d'amitié entre les peuples. Cette amitié est une création qui a besoin d'être constamment rajeunie et vivifiée. L'amitié qui demain unira les peuples ne pourra désormais s'édifier sur de vagues thèmes sentimentaux, mais devra se baser sur des actes constructifs, selon le jeu regulier des intérêts concrets de chaque peuple. L'Exposition a profondément affirmé cette notion toute nouvelle de l'amitié de peuple à peuple.

» Dans son cadre prestigieux les artistes et les techniciens de tous les pays ont demontré que le travail est le seul thème sur lequel les hommes puissent encore accorder la symphonie universelle et durable de leur amitié. Tâche urgente et immense car cette amitié dans le travail est la clé qui permettra d'ouvrir à notre espoir les portes de la paix, une paix qui ne doit pas être un compromis, qui ne doit pas être une sorte de somnolence statique, stérile et égoïste dans les rapports entre les peuples, mais qui doit être la paix véritable, la paix féconde, cause et effet d'un monde nouveau dirigé par les seules aristocraties de demain : celle du travail et de l'esprit. »

Celui de M. Chapsal

M. CHAPSAL, ministre du Commerce, a fait un bref historique des expositions analogues organisées en France. Il a souligné que pour celle de 1937 le nombre des visiteurs dépasse largement trente millions et que les exposants recevront 14.818 récompenses. Puis s'adressant aux représentants des Etats étrangers, il a déclaré : « L'Exposition est à vous autant qu'à nous. C'est nous tous ensemble qui l'avons organisée. Ce caractère d'entreprise commune, vraiment universelle fait sa grandeur, lui donne son prix. Partout où des pays se rassemblent dans l'idée d'améliorer leur sort, la cause de l'humanité gagne quelque chose. L'Exposition est apparue comme une société où les nations sont représentées non seulement par des hommes, par des produits, mais par des institutions d'ordre moral ou intellectuel.

» Il semble bien, a conclu M. Chapsal, que les effets heureux que l'Exposition a eus dans la compréhension entre les peuples ne pourraient que s'amplifier. La France hospitalière n'a jamais tant souhaité qu'on vint de toutes les parties du monde constater sa vitalité et ceux qui nous ont attentivement observés doivent reconnaître que toutes nos réelles intentions, toutes nos vraies aspirations ne visent qu'à la préservation de la paix. »

A minuit, l'Exposition avait vécu

Les drapeaux des divers pays ont été présentés au président de la République par les gardiens des pavillons étrangers.

La lecture du palmarès international a suivi. Le nombre des grands prix est de 3.449, celui des médailles d'or de 3.798, des médailles d'argent 3.810, des médailles de bronze 1957, soit un total de 14.307 récompenses sur plus de 20.000 exposants. Le détail du palmarès sera publié ultérieurement. Ce soir à minuit l'Exposition avait vécu.

Lavez vos lainages avec «Blanco-Complet»

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Reçu par le duc de la Force, Mgr. Grente, a prononcé l'éloge de M. Pierre de Nolhac

Paris, 25. — Mgr Grente, évêque du Mans, élu à l'Académie française à la place vacante par le décès de M. Pierre de Nolhac, est venu prendre séance aujourd'hui. Il a été reçu sous la coupole par le duc de La Force.

Mgr Grente, selon l'usage, a pris la parole le premier. Il a tout d'abord remercié l'Académie d'avoir admis en son sein un membre de l'épiscopat français. Puis il a retracé la vie de son prédécesseur, Pierre de Nolhac.

Le duc de La Force a répondu au nom de l'Académie. Il a rappelé des origines familiales du nouvel académicien, sa carrière ecclésiastique, son œuvre d'historien.

Rhume de Cerveau
Pour dégager les mucosités, soulager l'irritation et faciliter la respiration, faites fondre un peu de VapoRub Vicks dans de l'eau bouillante et aspirez-en les vapeurs.
Mettez aussi de l'onguent dans chaque narine.
VAPO RUB VICKS
9574

UN CONSEIL DES MINISTRES SE TIENDRA SAMEDI

Paris, 25. — Les ministres tiendront Conseil à l'Elysée samedi, à 10 heures. MM. Chautemps et Delbos entretiendront leurs collègues de la situation extérieure et de leur prochain voyage à Londres. M. Albert Sarraut achèvera son exposé sur les problèmes d'Afrique du Nord.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE INTERCOMMUNALE DES RETRAITES

Le Conseil d'Administration de la Caisse Interdepartementale des Retraites s'est réuni à la Préfecture mardi 23 novembre, sous la présidence de M. Couteaux, vice-président du Conseil général, Maire de *Saint-Amand-les-Eaux*.

Assistaient également à la réunion : MM. Meurillon, Conseiller général, Maire de *Comines* ; Carlier, Maire de *Villers-Pol* ; Dupriez, Maire de *Lourches* ; Nottechon, maire de *Bruille-St-Amand* ; Carette, Régisseur Comptable au Service des Eaux de *Roubaix-Tourcoing* ; Dercle, Employé de Mairie à *Coudekerque-Branche* ; Delannoy, Garde champêtre à *Willems* ; Lemotte, Secrétaire de Mairie à *Sin-le-Noble* ; Locquet, Secrétaire de Mairie à *Escaudain* ; Matra, Chef de Service à la Trésorerie générale et Delannoy, chef de Division à la Préfecture, chef de Service administratif de la Caisse.

MM. Becquart, Député du Nord ; Cordonnier, secrétaire de la Caisse et Dupuis, employé de Mairie à Maubeuge, s'étaient fait excuser.

Après avoir adopté le procès-verbal de la dernière réunion, le Conseil d'administration étudie des cas d'espèce, vote ensuite le budget primitif de 1938 et procède à la liquidation des pensions ci-après :

Mme Vve Bonte (pension de reversion), Clinique d'*Esquermes* ;